

L'eduLAB

Un tiers-lieu éducatif et apprenant
au cœur de l'innovation territoriale

SOMMAIRE

1.	L'eduLAB, espace d'expérimentation pédagogique	3
1.1	L'innovation au cœur de l'apprentissage.....	3
1.2	Réenchanter l'école	4
1.3	Des valeurs mobilisatrices.....	5
2.	Un projet en devenir sur le Territoire	6
2.1	Balises et perspectives	6
2.1	Un financement à diversifier et développer	6
2.2	Spectre des activités et de la formation	7
2.3	Un lieu central d'innovation pédagogique au sein de la Cité	8
2.4	Les Tiers-Lieux éducatifs	9
2.4.1	Concept de tiers-lieux	9
2.4.2	Les Tiers-Lieux EDU en Belgique francophone.....	9
2.5	Une communauté apprenante	10
2.5.1	La résolution de problèmes	10
2.5.2	La communauté apprenante, jardin des expériences	11
2.5.3	Perspectives internationales.....	11
2.6	Teach Transition, accélérateur transfrontalier	12
3.	Penser l'espace comme socle d'une pédagogie inclusive	13
4.	Un partenariat en action.....	15

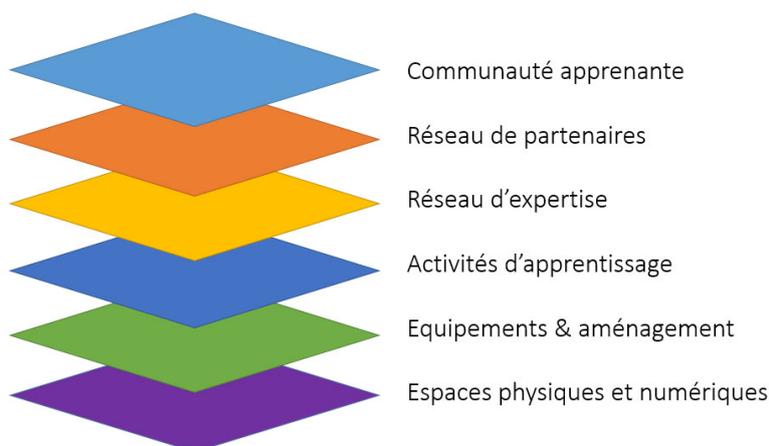
1. L'eduLAB, espace d'expérimentation pédagogique

1.1 L'innovation au cœur de l'apprentissage

L'eduLAB développé par TechnofuturTIC a été conçu comme un lieu d'expérimentation de pratique pédagogique et un modèle en développement susceptible d'inspirer de nouveaux projets de plus grande envergure.

L'espace physique et numérique qu'est l'eduLAB propose d'expérimenter outils et méthodes, de réfléchir ensemble et de co-créer afin de faire évoluer la pratique pédagogique pour l'adapter aux nouvelles attentes sociétales autour des apprenants (créativité, essai-erreur, différenciation, respect de rythme de chacun).

DIMENSIONS DE L'EDULAB



L'eduLAB est porteur d'une communauté en devenir. Il amorce la construction **d'une communauté apprenante** qui ambitionne d'innover dans les pratiques d'apprentissage en s'appuyant sur une démarche collective, bienveillante et coopérative. Pour cela, l'eduLAB s'inspire de divers courants pédagogiques (pédagogie active, positive, coopérative, expérimentale, etc.) pour la mise en oeuvre de cette communauté, développer des formations hybrides ou encore susciter la ludification des apprentissages. Co-construction et collaboration sont centraux pour relever, ensemble, les défis de l'enseignement de demain.

Dans sa courte histoire, l'eduLAB a rencontré, tant dans son projet, ses méthodes et sa dynamique, **un succès important** auprès du corps enseignant. Il est régulièrement cité comme référence. Il est amplement sollicité aussi. La pérennisation et le développement de son financement sont critiques à cette croissance.

En 2019, 203 journées de formation ont été organisées au profit de 1566 enseignants y générant 17.630 heures/stagiaires.

En 2020, sur 3 mois de confinement, 5080 personnes, dont plus de 3000 enseignants ont été formés aux outils et usages du numérique pédagogique.

Les défis sont donc variés pour l'avenir.

Dans tous les secteurs de la société, ces vingt dernières années ont vu l'émergence de nouvelles approches et nouveaux dispositifs visant à modifier et refonder le rapport à la connaissance.

Le développement d'Internet et du numérique a été un accélérateur de la « transformation » de l'apprentissage. La crise du Covid-19 en 2020 n'a fait que renforcer les réflexions et initiatives au sujet de l'apprentissage, mettant en exergue les limites des modèles actuels et la pertinence d'en créer de nouveaux.

Dans ce contexte, il importe de (re)penser nos dispositifs, nos approches et notre conception même de l'apprentissage. Si des initiatives existent, elles sont pour le moins isolées, fruit de l'émergence de projets ciblés et d'expérimentations.

Aujourd'hui plus que jamais, les derniers événements nous incitent à innover à travers de nouveaux formats et dispositifs de formation, que ceux-ci soient collaboratifs, en présentiel ou à distance, et de façon hybride. Pour y arriver, le projet peut s'appuyer sur l'expertise de ses intervenants, le dynamisme de ses partenaires, dont la connaissance et l'expérience de différents modèles d'apprentissage permet d'explorer de nouveaux possibles. En effet, il s'agit dorénavant d'envisager un déploiement à plus large échelle, d'autres types d'expertise et d'enrichir celles déjà existantes.

Ainsi, cette note a pour objectif de proposer de nouvelles perspectives dans un but de pérennisation.

L'EDULAB EN CHIFFRES – LA CONFIRMATION D'UN BESOIN IMPORTANT

2019

- 203 journées de formation
- 2344 enseignants formés aux TICE
- 17670 heures de formation

2020

- Digitalisation des modes d'apprentissage en mars
- Lancement d'une eduLAB-TV en avril
 - o 25 webinaires interactifs
 - o 6200 enseignants participants
 - o 91% de satisfaction
- Lancement d'une chaîne Youtube en avril
 - o 51 vidéos
 - o 23.600 vues
 - o 2.400 heures de visionnage
- Formations présentiels
 - o 1240 enseignants formés

1.2 Réenchanter l'école

L'eduLAB consiste actuellement en un espace physique couplé à des lieux immatériels de rencontre, de partage et de formation, destinés aux enseignants et destiné à accompagner les écoles et les institutions dans leur transformation pédagogique.

Il joue un rôle dans la sensibilisation des différents acteurs autour de l'enseignement et de l'intégration du numérique dans les apprentissages.

Il contribue à soutenir une relation dynamique de la société avec le numérique, notamment par la valorisation d'une optique d'apprentissage ludique, motivante et bienveillante. Il contribue aussi à réduire l'exclusion (fracture) numérique.

Ses modes d'action sont l'**accompagnement** et la **formation** des acteurs de l'enseignement et de la formation, en endossant pleinement un rôle de médiateur et facilitateur du numérique.

Les formations sont conçues sur un modèle d'accompagnement, de **transposabilité** et **d'adaptation** aux besoins et contextes. Avec toujours la même optique de co-construction des savoirs et des compétences.

Ainsi, l'eduLAB s'inscrit dans une perspective de "l'apprentissage tout au long de la vie" et de "l'apprendre à apprendre", mais il entend aussi contribuer à la mutation pédagogique et à la démarche même de co-construction de savoir et de ressources pédagogiques.

Fort de son vécu, ses expériences et ses rencontres, l'eduLAB entend :

- inspirer la formation professionnelle initiale et continue des enseignants,
- fédérer et construire une communauté apprenante d'enseignants,
- alimenter le débat scientifique et sociétal sur les interactions entre apprentissage, société et numérique.

1.3 Des valeurs mobilisatrices

Le fonctionnement d'EduLAB s'articule autour de piliers qui en garantissent les missions et en valorisent la philosophie.

Neutralité : C'est le pilier de base sur lequel repose le projet. Il convient de l'envisager au sens large. Il permet, avant tout de s'affranchir des clivages économiques et politiques. Cette indépendance initiale revendiquée est une condition sine qua non d'un fonctionnement ouvert.

Partenariat : la structure s'est développée grâce à un partenariat important, divers, pluraliste. Les projets permettent d'y développer des croisements qui transcendent les limites du système éducatif. Cette mixité partenariale s'applique aux acteurs économiques et non-marchands, à la formation et l'enseignement, à l'innovation et au développement, etc.

Innovation : Le terme « innovation » est volontairement choisi ici pour sa dimension polysémique. Le projet s'inscrit dans une dynamique de créativité, de co-création, d'expérimentation et d'apprentissage tout au long de la vie.

Résolution de problèmes : l'eduLAB ambitionne de relever des défis collectifs et sociétaux, de documenter et de collecter des solutions possibles, en rassemblant les partenaires autour d'actions communes et en leur offrant différentes pistes de résolution.

Collectif apprenant : Il développe les capacités de chaque individu et collectif à apprendre ensemble et en proposant des échanges, des partages sur les manières d'apprendre tout au long de la vie et d'apprendre à apprendre.

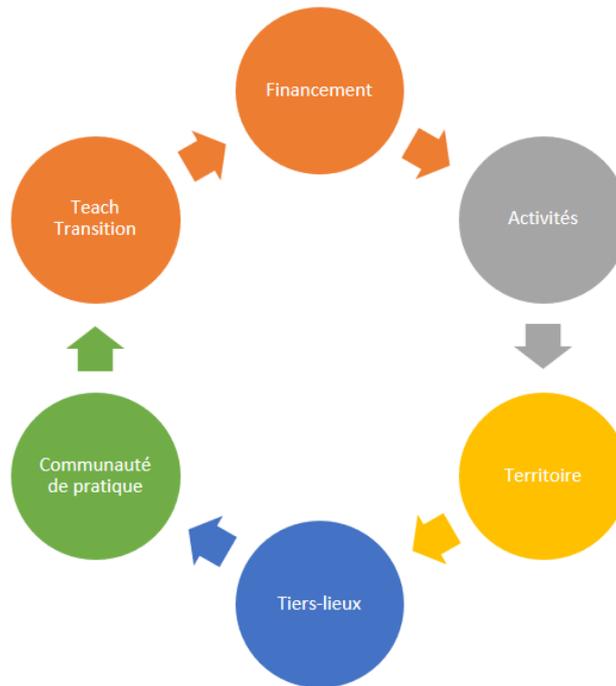
En recherche : l'équipe de l'eduLAB est en constante recherche. Au delà, d'une veille active, les formateurs cherchent, testent, innover à la fois lors de leurs formations mais pour la plupart dans leur classe. Cette richesse de travailler à la fois en classe et comme formateur permet de rester à jour et de vivre activement les réalités de terrain. L'eduLAB les pousse à réfléchir sur leurs pratiques et à ne pas se reposer sur leurs acquis. Aussi, certains formateurs sont eux-mêmes chercheurs, développent notamment des articles de recherche et amènent également leur expertise dans les différents dispositifs.

Partage de valeurs : Une des forces majeures de l'eduLAB est que celui-ci a su fédérer autant les différents formateurs que les apprenants autour de valeurs partagées, fortes et transférables dans ses pratiques professionnelles.

2. Un projet en devenir sur le Territoire

2.1 Balises et perspectives

Les enjeux esquissés dans la première partie s'agrègent autour de 6 axes qui constituent autant de balises de l'avenir :



2.1 Un financement à diversifier et développer

C'est la clé de voûte de l'action. Le financement actuel est lié aux instruments financiers que la Région wallonne accorde aux centres de compétences :

- L'Accord de coopération, partiellement utilisable pour les enseignants du 3^e degré du technique/professionnel et du supérieur non universitaire.
- Un financement FSE se terminant en 2021 d'un montant équivalent au financement affecté de l'Accord de coopération.

Ces enveloppes permettent de mobiliser au mieux 160.000 € par an.

En complément, la recherche liée au projet est refinancée sur un programme Interreg avec les Hauts-de-France, Teach Transition, se terminant en 2020.

Ces enveloppes permettent de former 2000 personnes à l'optimum, en rythme annuel, dans une Fédération Wallonie Bruxelles qui compte 100.000 enseignants, plus ses étudiants en sections pédagogiques. Le besoin est bien plus large. Ce budget doit être mis en perspective avec les attentes gigantesques de l'Education manifestées à l'occasion du confinement et qui ont fait exploser la demande en formations techno-pédagogiques.

Les besoins de formation ont été cernés par de nombreux organismes. Selon l'Agence du Numérique., une politique volontariste impliquerait que l'ensemble des moyens de la formation continue des enseignants soit intégralement mobilisé sur le numérique, soit 6 journées tous les deux ans.

Quels budgets pour l'avenir ?

Technofutur TIC a la capacité pédagogique et communicationnelle pour former 5000 enseignants par an au numérique en partie à distance, en partie présentiel, en partie dans les écoles elles-mêmes.

Une volumétrie raisonnable serait de 40.000 heures de formation (17.560 en 2019). Selon des modes de tarification usuels (Accord de coopération), cela représenterait un budget annuel de 525.000 €.

Identification des sources de financement

1. La plus immédiatement mobilisable est la réaffectation interne de cibles au sein de l'**Accord de Coopération**. Du fait de la limitation du champ des publics, cette mesure ne peut être que partielle mais elle est activable aisément.
2. La renégociation en cours des publics et objectifs du même **Accord de coopération** doit être soutenue afin d'élargir la base de l'assiette éligible des publics. La formation technologique et les besoins éducatifs doivent être intégrés comme priorité.
3. La prochaine **programmation FSE** intégrera une dimension éducative et techno-pédagogique dans ses objectifs, associés au développement d'une Europe de la connaissance. Les informations sur les objectifs programmatiques ne permettent pas d'entrevoir actuellement de pistes de concrètes. Il y a lieu de s'interroger aussi sur le type de portefeuille de projet : territorial, généraliste, dédié à la formation professionnelle ou spécialisé (numérique) sous l'égide d'une coordination régionale - cfr l'Agence du Numérique ? La dernière hypothèse a été privilégiée par le passé, elle reste pertinente dans des logiques d'écosystème. Elle permet d'augmenter la volumétrie globale de financement, sans préjudice d'autres activités.
4. L'eduLAB a été conçu comme un instrument complémentaire du plan d'équipement **Ecole numérique** de la Région qui prévoyait une montée en compétence des enseignants. Cet équipement a été massif, les plans de formation n'ont pas été adaptés. Un financement structurel pérenne de la Région devrait intervenir pour (re)financer les projets contribuant directement à la bonne réussite de ce plan. Des pistes ont été formellement évoquées à la Région, notamment à travers les tiers-lieux éducatifs.
5. Fondamentalement, la formation des enseignants est une compétence de la **Fédération Wallonie-Bruxelles** qui exprime elle-même le besoin critique de former ses enseignants au numérique. Les moyens actuels sont associés aux Réseaux et à l'IFC. Il faut les ouvrir. Au besoin, il faut s'appuyer sur les organisations de lobbying qui oeuvrent dans le même sens. Cfr Agoria.
6. Accessoirement, des financements à objectifs spécifiques sont exploitables via à des appels à projets, notamment en regard d'objectifs d'inclusion numérique. La Fondation Roi Baudouin et le **Digital Belgium Skill Fund** en sont des exemples qu'il importe d'actionner.

2.2 Spectre des activités et de la formation

Les demandes exprimées dans l'enseignement explosent quantitativement et qualitativement. Un « eduLAB étendu » devra être capable de répondre à ces besoins, avec un registre d'intervention renouvelé :

1. Au-delà du cadre de l'Accord de coopération, le besoin de formation concerne tous les niveaux et tous les réseaux. La pression sur le **Fondamental** - liée aux plans d'équipement, à l'âge des enseignants et aux plans stratégiques – en fait même le noyau actuel de la dynamique numérique.

2. La formation initiale des enseignants, en cours de masterisation dans les **Hautes Ecoles**, ouvre une perspective nouvelle d'action, à travers la valorisation des compétences numériques. Sur le territoire de Charleroi, 200 à 300 étudiants en pédagogie pourraient se former chaque année dans l'eduLAB.
3. L'ancrage territorial que nous appelons de nos vœux se conçoit en termes de **tiers-lieu**. Un tel espace devra être apte à accueillir d'autres publics dans une logique partenariale : enseignants de la Ville de Charleroi, étudiants, jeunes, etc. Avec une telle plateforme d'innovation pédagogique, Charleroi se positionnera comme un acteur de référence du numérique pédagogique et rendra effective une dimension majeure de la Ville apprenante.
4. Enfin, il ressort un besoin majeur **d'accompagnement** des P.O., des directions et du personnel dans le déploiement de leurs stratégies digitales. Les référents techno-pédagogiques n'existent encore que sur papier. Il faut des conseillers de terrain. L'eduLAB s'y emploie dans la limite de ses missions. Cet enjeu est majeur pour faire pivoter les 100.000 enseignants.

2.3 Un lieu central d'innovation pédagogique au sein de la Cité

Charleroi s'investit dans une politique volontariste pour relever les défis du numérique (A6K, E6K, Mediafaktory, Co-station,...), comme ceux d'une société inclusive de la connaissance (Cité des Métiers, Campus, U.O.,...).

L'eduLAB a sa place dans le Centre de la Cité, au sein d'un Territoire qui entend se positionner comme Ville Apprenante :

- Un lieu d'accueil, de rencontres, d'échanges et de création.
- Un lieu pour héberger, tester et faire émerger un environnement favorable à l'éducation tout au long de la vie.
- Un incubateur de projets, d'actions pédagogiques,
- Un lieu de co-construction et de résolution de problèmes,
- Un lieu d'expérimentation sociale au-delà de la pédagogie,
- Un lieu de rassemblement des forces vives de la Cité,
- Un lieu pour renforcer la capacité de questionnement et de réflexivité chez tous les citoyens, au-delà de l'éducation.

Un tel dispositif ne peut se concevoir que dans une optique de collaboration et de coopération. Il doit rassembler les forces vives de la Cité, sans restriction, si ce n'est celle que d'adhérer aux valeurs et aux principes du projet.

Il doit rassembler en son sein aussi bien les citoyens, que des institutions mais aussi les acteurs privés qui souhaitent s'investir dans un projet commun d'innovation pédagogique.

L'eduLAB actuel offre une base, une charpente pour proposer une structure multi-partenariale sans faire fi des identités propres des institutions et des individus. Dans une fonction de *Régisseur-Ensembleur*.

Fort de son expérience avec l'eduLAB et les EPN, Technofutur TIC a la capacité d'assurer ce rôle.

Le pari est audacieux ! Il n'en est pas moins une source intarissable d'enrichissement intellectuel, d'initiatives et d'émergence d'innovation.

Les zones d'installation de ce projet dans la Cité existent, tant dans les nouveaux quartiers éducatifs (Haut de la Ville) que dans les quartiers numériques (Bas de la Ville).

2.4 Les Tiers-Lieux éducatifs

2.4.1 Concept de tiers-lieux

L'éduLAB s'appuie sur de nombreux modèles existants tels que les Learning Center, les Fablab ou encore les Makerspaces (Berrebi-Hoffman, Bureau, Lallement, 2018). Si ces espaces développent chacun une offre de service qui leur est propre, ils partagent certains points communs comme la mise à disposition d'outils de création et, plus généralement, d'outils numériques mais aussi une certaine philosophie.

Le concept de Tiers-Lieu englobe ces dispositifs dans une philosophie plus large et complémentaire.

Nombre d'entre eux prennent place au sein d'établissements scolaires ou de structures publiques d'éducation. Dès lors, la frontière qui les sépare du monde professionnel s'en trouve réduite, voire annihilée. En effet, peut-on considérer une salle de classe comme un « troisième lieu » ?

L'appellation « Tiers-Lieux » résulte d'une traduction littérale de l'expression « *Third Place* », ayant vu le jour aux Etats-Unis en 1989 sous l'impulsion des travaux de Ray Oldenburg. Ses publications autour des « *Great Good Place* » sont souvent citées comme références pour définir le concept de « Tiers-Lieux ». Oldenburg (1989) observe que les personnes cherchent à quitter les lieux habituels que constituent le travail et le domicile pour intégrer un troisième espace (*Third Place*) qui leur permettra de participer à une démarche collective, un espace libre et neutre qui offrira à la fois un brassage culturel et intellectuel s'affranchissant des contraintes habituelles. Qu'il s'agisse d'une agora, d'un espace créatif ou même d'un café ou d'un salon de coiffure, Oldenburg s'attache à observer et analyser les comportements et les actions de ces collectifs, s'organisant en dehors du cadre habituel.

L'analyse ainsi menée s'inscrit dans une démarche de réflexion fréquente à la fin du XXe siècle autour de la question des apprentissages non-formels et informels. En effet, la culture américaine, et plus généralement anglo-saxonne, a toujours polarisé l'espace privé et le travail. Cette caractéristique culturelle est fondamentale dans l'analyse ainsi posée de ces espaces. Ceux-ci apparaissent comme une approche innovante, extraordinaire au sens le plus strict de ce terme.

2.4.2 Les Tiers-Lieux EDU en Belgique francophone

Ce n'est que depuis quelques années qu'est usitée, en France et en Belgique, l'appellation « Tiers-Lieu » (Burret, 2013), parfois associée à l'abréviation ÉDU pour désigner, de fait, des espaces à vocation éducative.

Le développement de ceux-ci connaît une évolution plus forte en France, soutenue par la création d'une association et d'un réseau se fixant pour mission de « mettre en contact les espaces collaboratifs d'apprentissage (établissements scolaires, bibliothèques, fablabs, makerspaces ou encore openlabs éducatifs, etc.) ».

Concrètement, le concept de « Tiers-Lieu éducatif » repose plus sur l'échange et la co-construction que sur une présence physique et une localisation spécifique. La dichotomie culturelle avec le principe d'Oldenburg s'accroît et, dès lors, fait émerger de nouvelles spécificités de ces démarches.

L'appellation de « Tiers-Lieu éducatif » en Belgique est encore balbutiante. A l'inverse de la France, aucune association n'existe pour structurer ce réseau. Les initiatives sont locales et dépendent de structures préexistantes. Développés sous forme de projet, ces Tiers-Lieux éducatifs se rassemblent progressivement pour proposer des moments de partage d'expertise et de co-création.

Plusieurs structures peuvent être considérées comme des Tiers-Lieux éducatifs. Les fablabs, par exemple, sont ouverts aux enseignants et aux acteurs éducatifs. De nombreuses bibliothèques développent leur offre de service, au-delà de leurs missions initiales, et intègrent la philosophie de ces dispositifs. Par ailleurs, des espaces de coworking embrayent aussi, tout comme le font également certains Espaces Publics Numériques (EPN).

Certains de ces dispositifs ont intégré dans leur appellation la contraction « ÉDU » pour spécifier leur champ d'action.

Les principes de collaboration et d'échange constituent donc la pierre angulaire des « *Third Place* » et se retrouvent dans les missions et objectifs que s'assignent ces structures.

Paradoxalement, il convient de souligner que ces dispositifs prennent place au sein de structures de formations existantes et, notamment, au sein de Centres de compétences. Comme nous l'avons précisé plus avant, la localisation n'est donc pas aussi distincte que le principe de base entendu par l'appellation « Tiers-Lieux ». Toutefois, les modalités et les activités proposées s'inscrivent bien dans l'optique de collaboration et d'échange, de création et d'innovation caractérisant toutes les structures qui se désignent dans la droite ligne des makers et autres espaces de création.

Il est particulièrement intéressant de souligner la dimension transversale des activités proposées aux enseignants. On s'y arrête peu sur un domaine précis. Les maîtres-mots sont l'activité, le « faire » et la découverte. Par ailleurs, et c'est loin d'être anecdotique, une part importante de l'offre est proposée hors du temps scolaire, durant les congés et/ou dans une temporalité distincte de la forme scolaire (Vincent, 1994).

Il convient, aussi, de souligner l'atmosphère de ces dispositifs. Les espaces ont été (re)pensés pour favoriser les échanges et la manipulation. Cette configuration spatiale traduit une volonté de collaboration et de manipulation. Les apprenants sont, le plus souvent, invités à manipuler, échanger et co-créer des outils ou des dispositifs pédagogiques (Romero, Lille, Patiño, 2017). Les apports théoriques sont relativement réduits, se cantonnant le plus souvent à un accompagnement dans la prise en main des outils. La création demeure au centre des activités proposées : les enseignants sont invités à « construire un dispositif pédagogique », à « détourner et se réapproprier un outil » ou encore à concevoir un projet éducatif.

Développer et stimuler un tel réseau permettrait à l'eduLAB et aux différents Tiers-Lieux Edu de proposer un dispositif favorisant les apprentissages dans une structure communautaire basée sur l'échange, la co-construction et la diffusion, orienté sur la (co-)création et la réappropriation des objets éducatifs dans un processus d'innovation pédagogique.

2.5 Une communauté apprenante

2.5.1 La résolution de problèmes

Une dernière facette de l'eduLAB, susceptible d'affecter l'évolution du projet, est de le relier aux initiatives associées aux « communautés apprenante ». Dans des écosystèmes maillés où s'entrecroisent structures et individus, la dynamique et la vitalité d'une politique d'éducation tout au long de la vie ont intérêt à s'articuler autour d'une logique d'apprentissage individuel et collectif « en commun ».

L'Unesco, l'OCDE, de grandes universités, des villes-pilotes soutiennent de telles initiatives, organisées autour des concepts de Société apprenante, de ville apprenante, de communauté apprenante.

L'eduLAB dispose déjà d'une communauté aux ambitions et activités plus limitées. Selon les critères d'engagement retenus, elle s'élève déjà de 5000 à 8000 personnes, principalement en Belgique mais aussi dans d'autres pays francophones.

Le projet intrinsèque des communautés apprenantes n'est pas d'être des lieux virtuels, fonctionnant en circuits fermés autour de problématiques abstraites. Au contraire, il s'agit de contribuer à résoudre (problem solving) des questions associées à des projets concrets, pragmatiques, susceptibles de faire évoluer les usages et pratiques.

Au regard du Territoire, l'eduLAB peut s'inscrire comme acteur majeur et trait d'union entre les initiatives existantes liées à l'éducation et le pivot vers de nouveaux projets, impulsés par la communauté, s'appuyant sur les mêmes valeurs de coopération et de co-création.

Une communauté apprenante a pour vocation de repousser les limites thématiques, physiques et géographiques.

2.5.2 La communauté apprenante, jardin des expériences

Les communautés apprenantes sont un concept polysémique. Pour mieux l'appréhender, référons-nous aux « Arbres de Connaissances », tels que présentés par Michel Serres, lorsqu'il s'est vu confier une mission publique (1991) pour développer un système de reconnaissance des savoirs.

Le concept des Arbres de Connaissances, proposé en 1992, est basé sur l'idée d'une cartographie des connaissances ou des compétences de manière à montrer l'interdépendance des objets de connaissance. Le concept s'appuie sur une cartographie des connaissances d'un groupe dans un lieu de travail, un quartier, une équipe, qui structure les objets de connaissance pour former une représentation visuelle en forme d'arbre qui montre le capital des connaissances du groupe. Le concept s'appuie sur une séparation entre les objets de connaissance et leurs possesseurs, tout en permettant de visualiser les parties de l'arbre qui sont des objets de connaissance possédés par l'un (ou plusieurs) des membres du groupe.

Dans une perspective de connaissance partagée et construite, le principe de l'Arbre de Connaissance n'est aucunement de mettre en compétition les acteurs mais de contribuer à identifier les compétences individuelles et les développer en commun. En ce sens, il sert de pilier à une dynamique basée à la fois sur le mentorat et le tutorat, dans une optique de transfert de *knowledge management*.

Il s'agit de pouvoir identifier et capitaliser les connaissances pour mieux les partager ! En s'inscrivant dans une perspective d'amélioration continue, un cercle vertueux se crée, telle une spirale qui favorise l'apprentissage commun et le partage des connaissances.

Fondamentalement si le concept de connaissances peut sembler abstrait et ambitieux, retenons que tout démarre de l'expérience, qu'elle soit formelle, non-formelle ou informelle, comme vecteur d'apprentissage.

Au concept d'Arbre des Connaissances, nous associerons celui de « Jardin des Expériences » : un lieu où peuvent germer les idées, pousser les initiatives, se greffer des actions dans un cadre bienveillant, fertile des idées et des expériences de chacun.

A travers ce Jardin d'expériences, l'eduLAB devra évoluer, créer ou partager un réseau d'expertises, faire battre le coeur de la Cité en mode multi-partenarial, structurer une communauté d'apprenants et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, l'apprendre à apprendre. C'est ainsi que s'élabore la construction une planète apprenante.

2.5.3 Perspectives internationales

L'eduLAB dispose déjà des contacts avec le réseau transfrontalier « Tiers-lieux EDU » et le projet international « Planète Apprenante ».

Au-delà, les partenaires potentiels sont nombreux. De nombreux liens entre dispositifs se sont tissés autour de la résolution de problèmes éducatifs et une mise en réseau s'est naturellement opérée. Plusieurs se sont déjà auprès de l'eduLAB pour établir une collaboration plus étroite.

Notamment,

- EduVoice en France,
- L'Ecole Branchée au Canada,
- Impala Bridge,
- L'CRI en France.

La voie est ouverte pour développer et enrichir ensemble les méthodes d'apprentissage, apprendre à apprendre et de participer à la construction d'une planète apprenante.

2.6 Teach Transition, accélérateur transfrontalier

En 2020, a été initié le projet Teach Transition par Technofutur TIC. Ce nouveau projet (Interreg) est porté en partenariat avec l'UMons, l'Université de Lille et l'EuroMetropolitan E-Campus. Il consiste à la création d'un nouveau certificat universitaire, valorisable en France et en Belgique, sur la transition numérique des métiers de l'enseignement/de la formation. Il ouvre de multiples perspectives au service du développement et de la pérennisation de l'eduLAB.

Concrètement, Teach Transition sert à expérimenter de nouveaux formats de formation, développer des parcours apprenants hybrides, fournir des ressources, construire des référentiels de compétences, mettre en place des événements, animer une communauté éducative.

Il permettra aussi de développer un modèle de reconnaissance et de valorisation des compétences fondé sur le faire, réutilisable par l'eduLAB. A cet égard, le principe des Open Badges est une source d'inspiration et un socle sur lequel se baser pour définir cette action.

3. Penser l'espace comme socle d'une pédagogie inclusive

La conception d'un dispositif d'espaces comme l'eduLAB doit être confiée à des professionnels et résulter d'un benchmark des meilleures pratiques, nombreuses. Depuis dix ans émergent partout, dans les universités comme sur les territoires, des lieux « ouverts » dédiés soit à l'innovation (open innovation lab) soit à l'apprentissage (open learning labs).

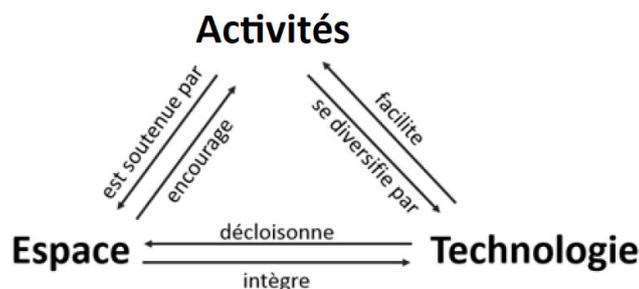
Tous ces lieux ont des caractéristiques et fonctions similaires : mixité d'espaces spécialisés et polyvalents ; espaces à géométrie variable, individuels et collectifs ; salles d'apprentissage actif ; salles d'apprentissage collaboratif ; zones de réflexion, zones de « faire » ; importance des espaces informels.

Mais pourquoi une redéfinition de l'espace est-elle nécessaire ?

Les raisons en sont nombreuses, au titre desquelles :

- Parce que les pratiques pédagogiques ont évolué et deviennent proéformes et dynamiques. Il importe de mettre les étudiants en action : qu'ils apprennent en faisant. En changeant l'aménagement, on crée des possibilités.
- Parce que la fonction même de l'enseignant s'inverse. L'enseignant n'est plus un conférencier, il est un entraîneur. Il circule parmi les apprenants pour observer, écouter, guider, expliquer.
- Parce qu'on veut soutenir des méthodes pédagogiques dites actives, comme par exemple l'apprentissage par problème ou par projet, ou l'analyse de cas.
- Parce que, comme la société et l'économie nous le rappellent au quotidien, les problèmes à résoudre sont complexes et les solutions à ces problèmes le sont tout autant. Ils demandent de développer de la créativité et des habiletés de travail en équipe.
- Parce que, en raison du développement des new ways of learning, l'expérience même d'apprentissage sur site doit être réinventée.
- Etc.

L'espace doit devenir **facilitateur** d'engagement cognitif, comportemental, social, affectif. Il conditionne les activités d'apprentissage à travers l'articulation :



Les valeurs et principes de l'espace sont naturellement fonction des **besoins**, des **usages** mais aussi des **possibles** (volume, budget,...) des partenaires qui y seront associés.

Mais attention à l'ordre des priorités, l'important n'est pas de concevoir des espaces innovants pour support l'apprentissage, mais de *développer des espaces susceptibles d'héberger des apprentissages innovants*.

A quoi peut dès lors ressembler un tel espace ?

Avec l'innovation pédagogique comme cœur du projet, nous pouvons d'ores et déjà esquisser les types d'espaces ou ressources :

- Un espace spécialisé d'apprentissage, l'eduLAB lui-même (100 m2)
- Un second espace innovant, centré sur la créativité (80 m2)
- Un smart studio, TV, audio et Web (100 m2)

- Des espaces collaboratifs de taille réduite (40 m²)
- Un espace polyvalent d'accueil, de travail individuel et collectif, potentiel auditorium (140 m²)
- Des bureaux partagés (30 m²)
- Des réserves (20 m²)

A minima, c'est un ensemble de 500 m², plus ses zones techniques, etc. Un tel investissement requiert d'y accueillir environ 50 stagiaires par jour, soit 6000 par an. Atteindre ce taux d'occupation dépendra de l'étendue du partenariat. A lui seul l'eduLAB peut en garantir la moitié, soit 3000 personnes par an.

Ancrer sur le territoire de Charleroi un tel Espace, conçu pour supporter les nouveaux modes d'apprentissage dans une approche inclusive, positionnera Charleroi comme un acteur de référence dans l'innovation pédagogique.

4. Un partenariat en action

Un projet de tiers-lieu éducatif ne peut réussir pleinement que dans une dynamique partenariale de co-crédation et de co-opération.

Nous avons déjà évoqué plusieurs axes de collaboration à des niveaux externes :

- Unesco
- CRI – Planète apprenante
- Réseau des Tiers-lieux Edu
- Fédération Wallonie Bruxelles
- Région wallonne – Digital Wallonia

Mais c'est surtout au niveau local que le partenariat doit s'organiser autour d'une dynamique centrée sur **l'innovation pédagogique inclusive** dans le cadre de la formation initiale et continue.

De nombreux acteurs sont susceptibles de s'y engager à priori :

- Ville de Charleroi – Education & Numérique
- A6K E6K
- Cité des métiers
- Université Ouverte
- Universités, dont l'ULB et l'UMons
- Hautes Ecoles – sections pédagogiques
- Province
- Design Innovation
- Forem & FormaForm
- IFAPME
- Médias
- Quai 10
- FabLab
- EPN

Appel d'intérêt leur est lancé. Un tel projet sera le premier de cette nature en Belgique.

Contacts et informations

jonathan.ponsard@technofuturtic.be, +32 496 42 87 24

pierre.lelong@technofuturtic.be, +32 497 54 26 11

Sources et références

AGAMBEN Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Rivages, Paris, 2014

BARRERE Anne, « La montée des dispositifs : un nouvel âge de l'organisation scolaire », *Carrefours de l'éducation*, n° 36(2), 95-116, 2013

BERREBI-HOFFMAN Isabelle, BUREAU Marie-Christine, LALLEMENT Michel, *Makers. Enquête sur les laboratoires du changement social*, Seuil, Paris, 2018

BURRET Antoine, *Tiers Lieux*. FYP Editions, Limoges, 2013

GONTHIER Frédéric, « Weber et la notion de « compréhension » », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2004/1 (n° 116), p. 35-54.

OLDENBURG Ray, *The Great Good Place : Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Da Capo Press, Cambridge, 1989

ROMERO Margarida, LILLE Benjamin., & PATIÑO Azeneth, *Usages créatifs du numérique pour l'apprentissage au XXIe siècle*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2017

TADDEI François, *Apprendre au XXIe siècle*, Calmann-Lévy, Paris, 2018

VINCENT Guy, *L'éducation prisonnière de la forme scolaire*, PUL, Lyon, 1994

WENGER E., McDERMOTT R.A. et al., 2002, *Cultivating communities of practice: a guide to managing knowledge*, Boston, Harvard Business School Press

Partenaires

edulab@technofuturtic.be

www.edu-lab.be

